



## GARDERIE ETUDE DIRIGEE

Nous remettrons aux élèves dès la rentrée un document à compléter concernant la garderie et l'étude dirigée.

### • GARDERIE DU MATIN

La garderie du matin s'adresse à tous les élèves de l'établissement (école et collège) et permet d'accueillir les enfants à partir de 7h30 jusqu'au début des cours.

Forfait annuel : 150 €

Tout élève présent dans l'établissement avant les heures d'ouverture du portail (8h00 pour le collège et 8h15 pour l'école) est automatiquement accueilli à la garderie qui est alors facturée à la famille au tarif de 3€ par demi-heure entamée pour les élèves non-inscrits au forfait annuel.

### • GARDERIE DU SOIR

La garderie du soir s'adresse aux élèves du primaire et uniquement aux élèves du collège ayant un frère ou une soeur en primaire dans l'établissement et permet d'accueillir les enfants jusqu'à 18h30.

Forfait annuel : 351 €

Tout élève présent dans l'établissement après 16h45 est automatiquement accueilli à la garderie qui sera alors facturée à la famille au tarif de 3€ par demi-heure entamée pour les élèves non-inscrits ou pour tout dépassement d'horaire.

### • ETUDE DIRIGEE

L'étude dirigée s'adresse à tous les élèves de l'établissement. Les élèves sont encadrés par des enseignants ou des éducateurs.

Forfait annuel 1 soir par semaine : 145 €      Forfait annuel 2 soirs par semaine : 290 €  
Forfait annuel 3 soirs par semaine : 435 €      Forfait annuel 4 soirs par semaine : 580 €

Garderie possible après l'étude jusqu'à 18h30 pour les primaires et les 6<sup>ème</sup> (non facturée)

ETUDE DIRIGEE PRIMAIRE	ETUDE DIRIGEE COLLEGE
Horaires : 16h45 à 17h45	Horaires : 17h00 à 18h00
Début de l'étude : le lundi 13/09	Début de l'étude : le lundi 13/09
Fin de l'étude : le vendredi 17/06	Fin de l'étude : le vendredi 24/06

**Tout changement de situation doit se faire par écrit adressé au service de comptabilité et est possible au 1er janvier et 1er avril ou dans le cas de situations exceptionnelles dûment justifiées.**